

Vivre  
ensemble

# Bienvenue à l'école Saint Exupéry

Sainte Consoce

Apprendre

Egalité des  
chances

Se  
construire

Echanger



## Livret d'accueil 2021-2022



# Présentation de l'école



## Coordonnées

### Ecole Saint-Exupéry

13 rue des Monts  
69280 Sainte Consoce

☎ 04 78 87 14 32

✉ [ce.0690744j@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690744j@ac-lyon.fr)

**Directeur : Julien Delay**

L'école Saint Exupéry compte 220 élèves (à préciser) en 2021, répartis sur 9 classes, de la petite section au CM2. Les travaux d'agrandissement permettant de créer 2 nouvelles classes et un espace pour le périscolaire ont été lancés en 2020 et s'achèveront à l'automne 2021.

## Les locaux

- 9 salles de classe
- 1 salle d'évolution
- 1 salle vidéo
- 1 salle d'atelier
- le bureau du directeur situé à l'entrée, côté parking



## Horaires

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**

**Matin : 8h30-11h30**

*Ouverture des portes à 8h20*

**Après-midi : 13h30-16h30**

*Ouverture des portes à 13h20*

## Le personnel de l'école

### L'équipe pédagogique

est composée de 9 enseignant·e·s titulaires, professeurs des écoles qui assurent l'enseignement au quotidien à temps plein ou à temps partagé. Ils sont, avec leurs éventuels compléments de service, vos premiers interlocuteurs et ont la responsabilité de toutes les activités pédagogiques conduites sur le temps scolaire.

Le Directeur est responsable du fonctionnement de l'école sur le temps scolaire. Il est déchargé cette année le jeudi et vendredi. Le lundi et mardi, il assure sa classe.

### Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

appartiennent à la communauté éducative et accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Elles assistent les enseignant.es dans les activités pédagogiques.

En dehors du temps scolaire elles aident les petits à l'heure de la cantine, leur inculquent les règles d'hygiène et veillent à la propreté des locaux. Elles peuvent également exercer des responsabilités dans le cadre du périscolaire. ☎ 3 ATSEM à Sainte Consoce cette année.

### L'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

remplit des missions d'aide à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Ils accompagnent les élèves dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans l'accès aux apprentissages et dans les activités de la vie sociale et relationnelle. ☎ 4 AESH à Sainte Consoce pour cette année.

### Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien)

est composé d'un.e psychologue scolaire et de deux maîtres spécialisés, l'un à dominante rééducative et l'autre à dominante pédagogique. Ils sont chargés d'aider les équipes enseignantes à analyser des situations, répondre aux besoins de certains élèves et apporter des réponses adaptées.



## Classes Maternelles



Saskia Levannier  
PS



Aurélie Crozier  
Atsem PS



Laetitia Bellon  
MS



Valérie Gounel  
Atsem MS



Gaëlle Audoux-  
Garnier GS



Baptiste Dubois  
GS



Anaïs Marinier  
Atsem GS

## Classes élémentaires



Gaëlle Soulabail  
CP



Celine Luciani  
CP/CE1



Hélène Grenet  
CE1/CE2



Nesrine Chatti  
CE1/CE2



Valérie Coltat  
CE2/CM1



Elodie Couturier  
CE2/CM1



Nathalie Poussier  
CM1

## Les AESH



Julien Delay  
CM2 (Directeur)



Julie Chahir  
CM2



Christine Borg



Aïcha Boudouma



Anne Coppens

En cours

## La vie de l'école

### Réunion de rentrée avec les parents

En général courant septembre, chaque enseignant présente son organisation pédagogique, la vie de la classe, les programmes et activités. La présence d'un des parents est conseillée et il convient de s'organiser pour venir sans enfant.

### Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les deux parents de l'enfant sont électeurs. Le vote se fait sur place ou par correspondance.

Les représentants de parents d'élèves élus représentent les familles lors des trois conseils d'école tenus au cours d'une année scolaire, et font le lien entre les familles et les enseignants si besoin. Sont membres de droits au conseil d'école : l'équipe enseignante dont le directeur et les compléments de service, deux représentants de la mairie, la/le DDEN, délégué-e départemental-e de l'Education Nationale), les représentants des parents d'élèves élus (autant de parents que de classes), un membre du RASED qui intervient dans l'école.

Un compte rendu est affiché sur panneaux d'entrées, et envoyé par mail à chaque famille.

Les représentants des parents peuvent être également conviés à d'autres réunions par la mairie pour les sujets concernant les élèves (Rythmes scolaires, activités périscolaires, cantine etc...).

### Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est gérée par une association nommée « Amilpattes ». Cette association créée en 2001 a pour but de financer une partie des projets pédagogiques de chaque enseignant. Elle permet également à l'école de participer aux rencontres sportives USEP.

# L'Association des Parents d'Elèves (APE)

## L'APE, c'est quoi ?

Une association de parents d'élèves indépendante, apolitique et ouverte à tous ! Elle est composée d'une équipe de parents bénévoles impliqués au sein de l'établissement afin d'améliorer le bien-être de tous les enfants et de contribuer à leur épanouissement à l'école et sur les temps périscolaires. Son rôle :

- Vous informer sur la vie de l'école, solliciter vos avis, écouter vos propositions
- Être un relais avec les institutions (école, mairie) et représenter l'ensemble des parents au conseil d'école
- Financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires en organisant des événements et des opérations

## L'équipe



Un nouveau bureau élu en juin, au sein d'un Conseil d'Administration toujours actif et dynamique.

**L'APE est opé !**



**Damien Bouchut**  
Président



**Elodie Podgorski**  
Vice-Présidente



**Carole Eustache-Rools**  
Secrétaire



**Karine Desgeorges**  
Vice-Secrétaire



**Valérie Aubertin**  
Trésorière



**Aurélie Brun**  
Vice-Trésorière



**Emmanuelle Collot**



**Allyson Missue**



**Charlotte Pierrat**



**Nelly Romand**





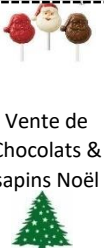





**Emilie Tricault**

## Les projets pour 2021-2022

- Créer du lien entre les familles et avec l'équipe pédagogique
  - > Collaborer sur les projets structurants de l'école (ex : classes transplantées)
  - > Organiser des moments festifs et fédérateurs (kermesse, cafés des parents)
- Renforcer la communication mairie / école / parents d'élèves
  - > Création d'un livret d'accueil
- Contribuer au financement des projets pédagogiques de l'école en menant des opérations



### Calendrier prévisionnel des événements et opérations

Septembre	Octobre	Nov	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
- Café des parents - Réunion de rentrée 	 Vente de confitures maison		 Vente de Chocolats & sapins Noël	 Galette des rois <i>Partenariat Boulangerie du village</i>	 Vente de fromages du Jura	 Matinée portes ouvertes		 Vente de cadeaux Fête des mères/pères	 Kermesse

Et d'autres idées à venir...

[ape.sainteconsorce@gmail.com](mailto:ape.sainteconsorce@gmail.com)



Rejoignez le groupe facebook « Le coin des bonnes affaires – Ecole Saint Exupéry »  
Vente et échange d'articles enfants et puériculture

# Les services périscolaires

## Les différents temps de la journée des enfants :

- 7h30-8h10 : garderie matin
- 8h30-11h30 : temps scolaire matin
- 11h30-13h30 : cantine / périscolaire midi
- 13h30-16h30 : temps scolaire après-midi
- 16h30-18h : garderie, études, périscolaire

L'Éducation Nationale et la Mairie se partagent l'organisation et la responsabilité des différents temps des enfants à l'école :

les temps d'enseignement (08h30-11h30 et 13h30-16h30) sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale à travers son représentant le directeur de l'école M. Delay.

Les temps de cantine, garderies du matin et du soir, les études et les activités périscolaires sont gérés quant à eux par la Mairie. Les inscriptions se font via le Portail Famille.

Les activités dites extrascolaires sont gérées par les clubs ou associations extérieures. Les associations du village proposent également des activités dans ce cadre-là (liste en fin de livret).

## Restaurant scolaire et pause méridienne



Le temps de pause méridienne **entre 11h30 et 13h30** est découpé entre un temps de repas, pris au restaurant scolaire en self, et un temps de détente. Dans l'optique de respecter le rythme de chaque enfant durant cette période de la journée, deux temps d'animation d'une durée de 45 min encadrés par des animateurs seront proposés tous les jours à 2 groupes de 14 enfants sur la base du volontariat. Les autres pourront s'adonner à des jeux libres dans la cour ou auront accès à des activités

surveillées, tels que des jeux de société, de construction, de coopération ou un coin lecture. Ces animations sont incluses dans le coût du repas et seront accessibles à chaque enfant en fonction de son rythme et de ses envies, avec un roulement sur l'année permettant à chacun d'y avoir accès.

**Nouveau prestataire pour le restaurant scolaire : SHCB**

**Responsable du restaurant scolaire : Jennifer Charles**

✉ [restaurant.scolaire@mairie-sainteconsorce.fr](mailto:restaurant.scolaire@mairie-sainteconsorce.fr)

## Garderie et activités périscolaires



Le temps de garderie du matin est accessible **entre 7h30 et 8h10**.

**A 16h30**, après le temps scolaire, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents ou avoir accès à un temps de récréation surveillé par les personnels jusqu'à 17h.

**À 17h**, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents, soit avoir accès à un temps d'animation périscolaire encadré par l'équipe d'animation municipale ou à une étude surveillée par les professeurs jusqu'à 18h, heure de leur départ et de la fermeture du groupe scolaire.

Des activités sont également proposées par les associations du village sur le temps périscolaire (liste p.8)

**Responsable garderie/études : Christelle Grand**

**Responsable de l'accueil périscolaire : Pierre Vincent**

> Inscriptions sur le Portail Famille



## L'accueil de loisirs du mercredi

### ALSH de Sainte Consoce

- Les mercredis hors vacances scolaires -



Afin de s'adapter au rythme à 4 jours, l'ALSH est étendu à la journée du mercredi dans les locaux de l'école, avec possibilité pour les parents d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Cet accueil de loisirs constitue une initiative communale inédite et complémentaire à celle proposée par la CCVL avec le centre Ebulisphère à Vaugneray.

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de **8h30 jusqu'à 18h le mercredi**. Les places disponibles sont limitées et seront affectées en fonction de critères de sélection (cf règlement intérieur).

**Responsables de l'accueil de loisirs :** Pierre Vincent et Océane Bonnard

> Inscriptions sur le Portail Famille

### Centre de loisirs Ébulisphère à Vaugneray

Les enfants de Sainte Consoce peuvent également accéder au Centre de Loisirs Ebulisphère, géré par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). Le centre propose aussi un accueil pendant les vacances scolaires.

>> Infos sur leur site : <https://ebulisphere.mjc-vaugneray.org/>

## Le portail famille



Un nouveau Portail Famille a été mis en place avec la société Carte +. **Il est l'outil unique permettant aux parents de gérer les inscriptions de leurs enfants :**

- aux garderies du matin et du soir
- à la cantine
- aux activités périscolaires
- au centre de loisirs du mercredi

Il est accessible via le site de la Mairie, dans l'onglet « Education-jeunesse »

**<https://sainteconsoce.cartepius.fr>**

# Vacances scolaires 2021-2022



Zone A – académie de Lyon	
Rentrée des classes	Jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Jour de reprise : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Jour de reprise : lundi 3 janvier 2021
Vacances d'hiver 2022	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Jour de reprise : lundi 28 février 2022
Vacances de printemps 2022	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Jour de reprise : lundi 2 mai 2022
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mercredi 25 mai 2022 Jour de reprise : lundi 30 mai 2022
Grandes vacances	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022

## Contacts utiles

### ◆ Ecole Saint Exupéry

13 rue des Monts - Sainte Consorce

Directeur : Julien Delay

☎ 04 78 87 14 32 ✉ [ce.0690744j@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690744j@ac-lyon.fr)

### ◆ Mairie de Sainte Consorce

4 rue de Verdun - Sainte Consorce

☎ 04 78 87 01 12 ✉ [contact@mairie-sainte-consorce.fr](mailto:contact@mairie-sainte-consorce.fr)

[www.mairie-sainteconsorce.fr](http://www.mairie-sainteconsorce.fr)



### ◆ Activités périscolaires et accueil de loisirs

Inscriptions et contact via le portail famille : <https://sainteconsorce.carteplus.fr>

### ◆ Médecin scolaire

Centre Medico Scolaire De Craponne - Mme Nadal-Nizou, Médecin scolaire

☎ 04 78 44 89 24 (secrétariat : lundi toute la journée, mercredi et vendredi matin)

PMI : ☎ 04 78 45 78 20 ✉ [mdr.vaugneray@rhone.fr](mailto:mdr.vaugneray@rhone.fr)

### ◆ Association des parents d'élèves (APE)

✉ [ape.sainteconsorce@gmail.com](mailto:ape.sainteconsorce@gmail.com)

### ◆ Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de Grézieu la Varenne

6 avenue Emilie Evellier - 69290 Grézieu la Varenne

☎ 04 78 57 98 94 ✉ [ce.0690272w@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690272w@ac-lyon.fr)

# Annuaire culture, sport et loisirs pour les enfants

## Médiathèque

13 rue des Monts (à côté de l'école)

☎ 04 78 87 61 07    Responsable : Sylvie Vericel

✉ [biblio-steconsorce@wanadoo.fr](mailto:biblio-steconsorce@wanadoo.fr)

### Horaires

- Mardi : 16h-19h
- Vendredi : 16h-19h
- Samedi : 10h-12h30

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous, ainsi que l'accès à Internet. Diverses animations sont proposées tout au long de l'année.



## Ecole de musique Musikal'Ouest

✉ [musikalouest.sainteconsorce@gmail.com](mailto:musikalouest.sainteconsorce@gmail.com)

Musikal'Ouest vous propose du périscolaire, des cours individuels, des cours collectifs selon vos envies.  
> Infos sur [www.musikalouest.fr](http://www.musikalouest.fr)



## Association des Familles de Sainte Consorce

☎ 07 49 45 67 07

✉ [assodesfamilles.sainteconsorce@gmail.com](mailto:assodesfamilles.sainteconsorce@gmail.com)

De nombreuses activités accessibles à tous !  
Anglais sur le temps périscolaire et baby gym le mercredi  
> Plaquette de présentation complète disponible sur le site de la mairie.



## Association Sportive et Culturelle de Sainte Consorce (ASSC)

✉ [asscsteconsorce@gmail.com](mailto:asscsteconsorce@gmail.com)

Rock sauté, Rock acro, Fit'Dance, funny yogi - sur le temps périscolaire  
> Infos sur [www.asscsteconsorce.weebly.com](http://www.asscsteconsorce.weebly.com)